



XPERION

31 rue Saint Martin

77580 Voulangis

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

XPERION

31 rue Saint Martin

77580 Voulangis

DOSSIER DE GESTION

- Attestation des comptes

COMPTES ANNUELS

- Bilan actif-passif*
- Compte de résultat*
- Annexe ANC 2022-06*
- Détail des comptes bilan actif passif*
- Détail Compte de résultat*

DOSSIER FISCAL

- Liasse 2065*
- Liasse 2067*
- Liasses 2050 à 2059-F*

AVB AUDIT ET CONSEIL

30 rue de Villiers

77580 Voulangis

01 81 73 01 40

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

XPERION
31 rue Saint Martin
77580 Voulangis

relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	155 151 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	475 283 Euros
- Résultat net comptable,	34 093 Euros

Fait à Voulangis
Le 27/01/2026

PRIOUX Romane
Collaboratrice

BUZONIE VANESSA
EXPERT COMPTABLE

XPERION
31 rue Saint Martin

77580 Voulangis



COMPTES ANNUELS

AVB AUDIT ET CONSEIL
30 rue de Villiers

77580 Voulangis

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement(II)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	<i>Frais d'établissement</i>						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	<i>Avances et acomptes</i>						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	57 242	24 615	32 627	44 953	12 326	27.42
	<i>Immobilisations en cours</i>						
	<i>Avances et acomptes</i>						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations						
	<i>Autres participations</i>						
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total de l'actif immobilisé III	57 242	24 615	32 627	44 953	12 326	27.42
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours						
	Matières premières et aut. approvisionnements						
	En-cours de production						
	<i>En-cours de production de biens</i>						
	<i>En-cours de production de services</i>						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	80 963		80 963	87 586	6 623	7.56
	Autres créances	2 216		2 216	1 091	1 125	103.04
	Charges constatées d'avance	1 730		1 730	1 583	147	9.28
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	<i>Valeurs mobilières de placement</i>						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instrument financiers à terme et jetons						
	Disponibilités	37 615		37 615	38 037	422	1.11
	Total de l'actif circulant IV	122 524		122 524	128 298	5 774	4.50
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)		179 766	24 615	155 151	173 250	18 099	10.45

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2025	31/12/2024	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	100	100		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	34 093	73 712	39 618	53.75
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres I	35 193	74 812	39 618	52.96
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total I bis				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total des provisions II				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	23 975	397	23 578	NS
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	930	653	277	42.45
	Dettes fiscales et sociales	95 053	97 389	2 336	2.40
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance				
	Total des dettes III	119 958	98 439	21 519	21.86
	Ecarts de conversion passif (IV)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+Ibis+II+III+IV)	155 151	173 250	18 099	10.45

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue	475 283		475 283				
Production vendue de biens							
Production vendue de services				447 926			
Montant net du chiffre d'affaires	475 283		475 283	447 926		27 356	6.11
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions							
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions							
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles							
Autres produits			8	10		2	17.35
Total des Produits d'exploitation (I)			475 291	447 936		27 354	6.11
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises							
Variation de stock							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock							
Autres achats et charges externes (1)			20 677	19 486		1 191	6.11
Impôts, taxes et versements assimilés			6 867	4 921		1 946	39.56
Salaires			258 935	195 389		63 546	32.52
Charges sociales			132 731	125 276		7 455	5.95
Dotations aux amortissements et aux dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			13 825	8 237		5 588	67.84
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées							
Autres charges			62	10		53	549.06
Total des Charges d'exploitation (II)			433 097	353 318		79 779	22.58
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			42 193	94 618		52 424	55.41
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation (2)						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)						
Autres intérêts et produits assimilés (2)						
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des produits financiers (V)						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées (3)						
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)						
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)						
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	42 193		94 618		52 424	55.41
Produits exceptionnels (VII)						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles (VIII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			50			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII			50		50	100.00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			50		50	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	8 100		20 856		12 756	61.16
Total des produits (I+III+V+VII)	475 291		447 936		27 354	6.11
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	441 197		374 224		66 973	17.90
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	34 093		73 712		39 618	53.75

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

BERTHOUX Yohann GERANT

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		32 627	44 953	12 326	27,42
Matériels de transports exoTVA		55 000	55 000		
Matériel bureau , informatique		1 409	743	667	89,79
Matériel informatique intra		833		833	
Amortissement mat transport ex		23 830	10 630	13 200	124,18
Amortissement mat informatique		535	160	375	234,38
Amort matériel info intra		250		250	
Total II		32 627	44 953	12 326	27,42
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		80 963	87 586	6 623	7,56
Clients TVA 20%		80 963	87 586	6 623	7,56
AUTRES CREANCES		2 216	1 091	1 125	103,04
Rémun. ROCHA DANY			40	40	100,00
Rémun. BERTHOUX YOHANN			850	850	100,00
Autres organismes sociaux		53	92	39	42,25
Cagnottes BENEFIZ		23		23	
Etat Impôts sur les bénéfice		2 026		2 026	
T.V.A. s autre bien et service		113	109	4	4,12
DISPONIBILITES		37 615	38 037	422	1,11
Banques		37 615	38 037	422	1,11
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		1 730	1 583	147	9,28
Charges constatées d'avance		1 730	1 583	147	9,28
Total III		122 524	128 298	5 774	4,50
TOTAL GENERAL		155 151	173 250	18 099	10,45

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
CAPITAL	1 000	1 000		
Cap. souscrit appelé, versé	1 000	1 000		
RESERVE LEGALE	100	100		
Réserve légale	100	100		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	34 093	73 712	39 618	53.75
Total I	35 193	74 812	39 618	52.96
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	23 975	397	23 578	NS
Associés Comptes courant	23 975	397	23 578	NS
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	930	653	277	42.45
Fournisseurs	930	653	277	42.45
DETTES FISCALES ET SOCIALES	95 053	97 389	2 336	2.40
Rémun. BARBOSA MICHAEL	141	141		
Intéressement	30 000	27 979	2 021	7.22
Dettes prov. congés à payer	9 849	8 462	1 387	16.39
Sécurité sociale	1 298	7 676	6 378	83.09
Mutuelle/Prévoyance	599	757	158	20.92
RETRAITE	1 840	2 068	228	11.05
Cagnottes BENEFIZ		888	888	100.00
SOLDE TAXE APPRENTISSAGE	199	176	23	13.03
URSSAF	12 383		12 383	
Chges sociales congés à payer	4 450	3 923	527	13.42
Etat Impôts sur les bénéfice		44	44	100.00
T.V.A. à décaisser	10 171	11 662	1 491	12.79
TVA collectée 20%	13 494	14 598	1 104	7.56
PAS	548	790	242	30.67
Associés Dividendes à payer	10 082	18 225	8 143	44.68
Total IV	119 958	98 439	21 519	21.86
TOTAL GENERAL	155 151	173 250	18 099	10.45

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	475 283	447 926	27 356	6.11
Prestations de services 20%	475 283	447 926	27 356	6.11
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	475 283	447 926	27 356	6.11
Prestations de services 20%	475 283	447 926	27 356	6.11
Chiffre d'affaires NET	475 283	447 926	27 356	6.11
AUTRES PRODUITS	8	10	2	17.35
Prodt divers gestion courante	8	10	2	17.35
Total des Produits d'exploitation	475 291	447 936	27 354	6.11
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	20 677	19 486	1 191	6.11
Achats d'études et prestation		1 499	1 499	100.00
Autres matières et fournitures	764		764	
Autres fournitures exo TVA	201		201	
Locations immobilières	5 760	5 460	300	5.49
Entretien et réparations	16	684	668	97.66
Maintenance exo	221	446	226	50.55
Maintenance 20%	440	168	271	161.25
Maintenance intra	226		226	
Assurance véhicules	1 652	883	769	87.08
Assurance RC	209	209		
Honoraires 20%	6 300	5 691	609	10.70
Cadeaux à la clientèle 20%		235	235	100.00
Cadeaux clientèles exo TVA	119		119	
Publications	307		307	
Transports sur achats	10		10	
Carburant 80%	2 098	1 541	557	36.13
Frais de mission exo TVA	12	105	93	88.55
Frais de mission 20%	323	272	51	18.88
Frais de mission 10%	357	228	129	56.85
Frais kms		93	93	100.00
Frais de mission 5,5%	47		47	
Services bancaires et assimilé	284	219	65	29.79
Services bancaires exo TVA	3	42	38	91.97
Divers exo	47	791	744	94.07
Divers 20%	55	80	25	31.68
Divers 10%		125	125	100.00
Formation 20%		12	12	100.00
Charges sans factures	1 227	703	525	74.71
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	6 867	4 921	1 946	39.56
Taxe d'apprentissage	1 503	1 330	173	12.99
Format Professionnelle continu	1 352	1 099	253	23.07
CFE CVAE	642		642	
Taxe sur véhicule de société	3 167	1 768	1 399	79.13
Droit enregistrement et timbre		724	724	100.00
Contribut sociale solidarité	203		203	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	258 935	195 389	63 546	32.52
Salaires, appointements	215 062	189 446	25 616	13.52
Congés payés	1 387	5 944	4 556	76.66
Indemnités et avantages divers	2 899		2 899	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Rémunérat. travail exploitant	39 500		39 500	
CSG/CRDS NON DEDUCTIBLE	87		87	
CHARGES SOCIALES	132 731	125 276	7 455	5.95
Chge sécurité sociale,prévoy	527	2 836	2 309	81.43
Cotisations à l'URSSAF	55 565	63 142	7 576	12.00
Cotisation caisses de retraite	16 362	14 094	2 268	16.09
Cotisations mutuelle/prevoyanc	4 349	3 495	854	24.43
Cagnottes BENEFIZ	6 835	6 711	124	1.85
URSSAf	11 975		11 975	
CFP	118		118	
Autres charges sociales		398	398	100.00
Abondement	7 000	7 418	418	5.63
Intéressement	30 000	27 979	2 021	7.22
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	13 825	8 237	5 588	67.84
Dot. amort. Immob corporelles	13 825	8 237	5 588	67.84
AUTRES CHARGES	62	10	53	549.06
Chge diverse gestion courante	62	10	53	549.06
Total des Charges d'exploitation	433 097	353 318	79 779	22.58
Résultat d'exploitation	42 193	94 618	52 424	55.41
Résultat courant avant impôts	42 193	94 618	52 424	55.41
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION		50	50	100.00
Pénalité, amende fisc.pénalité		50	50	100.00
Total des Charges exceptionnelles		50	50	100.00
Résultat exceptionnel		50	50	100.00
IMPOTS SUR LES BENEFICES	8 100	20 856	12 756	61.16
Impôts sur les bénéfices	8 100	20 856	12 756	61.16
Total des produits	475 291	447 936	27 354	6.11
Total des charges	441 197	374 224	66 973	17.90
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	34 093	73 712	39 618	53.75

XPERION
31 rue Saint Martin

77580 Voulangis



DOSSIER FISCAL

AVB AUDIT ET CONSEIL
30 rue de Villiers

77580 Voulangis

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	x
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
XPERION			31 rue Saint Martin		
SIRET	8	8	2	5	7
	1	6	9	8	0
	0	0	1	9	
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées			Conseil		
Si vous avez changé d'activité, cochez la case					

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		6	900
Bénéfice imposable à 15%		42	500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés	
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A		Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Autres dispositifs	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W			
---	--	--	--	--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	x	NON	
Si oui, indication du logiciel utilisé		CEGID			

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liassés fiscaux sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
AVB AUDIT ET CONSEIL 30 rue de Villiers 77580 Voulangis Tél: 01 81 73 01 40			Tél:		
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date:	Lieu	Voulangis
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire: GERANT		
			Signature BERTHOUX Yohann		
Examen de conformité fiscale (ECF)					

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2025		
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065												
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS												
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même			a	73 712			payées par un établissement chargé du service des titres			b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)										c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées										d		
Montant des distributions										e		
autres que celles visées en (a),										f		
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)										g		
										h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)										i	73 712	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI										j		
Montant des revenus répartis (5)										Total (a à h)		73 712
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :							
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les				
1						à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.	Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.		
M BERTHOUX Yohann 31 rue Saint Martin							5	6	7	8		
77580 Voulangis			990			39 500						
M LEMERO Arthur 20 place du port												
Appart 210A 79000 NIORT			10									
I DIVERS												
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)												
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION												
REMUNERATIONS												
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)												
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)												
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À						0 %		15 %		19 %		
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice												
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice												
MVLT réalisée au cours de l'exercice												
MVLT restant à reporter												
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)												
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice												
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice												

Désignation de l'entreprise XPERION
Adresse 31 rue Saint Martin 77580 Voulangis

ANNÉE 2025 ou exercice
du 01012025
au 31122025

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1	FASSE CHARLENE DIRECTRICE DES OPERATIONS				31 rue Saint-Martin 77580 VOULANGIS			
2	ROCHA DANY CONSULTANT SOFTWARE ASSET M				42 RUE DE NORMANDIE 95100 ARGENTEUIL			
3	FENNI ILIES CONSULTANT SOFTWARE ASSET M				53 ROUTE DE CHATOU 78420 CARRIERES SUR SEINE			
4	BOGNI ANTOINE CONSULTANT SOFTWARE ASSET M				45 AVENUE MAURICE THOREZ 94200 IVRY SUR SEINE			
5	BERTHOUX YOHANN Président				31 RUE SAINT MARTIN 77580 VOULANGIS			
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❷)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❽)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❾)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	70 638		4 620		75 258			75 258
2	49 418				49 418			49 418
3	46 673				46 673			46 673
4	35 955				35 955			35 955
5	12 378		1 320		13 698			13 698
6								
7								
8								
9								
10								
**	215 062		5 940		221 002			221 002

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ❹	
- de l'exercice 2025 (total col.9 + total col.10) ❶	221 002	- de l'exercice 2025 ❶	49 400
- de l'exercice précédent ❶	195 606	- de l'exercice précédent ❶	100 426
Nom et qualité du signataire BERTHOUX Yohann GERANT		A Voulangis le _____ Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise : XPERION

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 31 rue Saint Martin

77580 Voulangis

Durée de l'exercice précédent* 12

Número SIRET* 88257169800019

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 131122025		N-1 131122024				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC						
	Frais de développement *	CX		CQ						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG						
	Fonds commercial (1)	AH		AI						
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO						
	Constructions	AP		AQ						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS						
	Autres immobilisations corporelles	AT	57 242	AU	24 615	32 627		44 953		
	Immobilisations en cours	AV		AW						
	Avances et acomptes	AX		AY						
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
		Autres participations	CU		CV					
		Créances rattachées à des participations	BB		BC					
		Autres titres immobilisés	BD		BE					
	Prêts	BF		BG						
	Autres immobilisations financières*	BH		BI						
	TOTAL (II)	BJ	57 242	BK	24 615	32 627		44 953		
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
En cours de production de biens		BN		BO						
En cours de production de services		BP		BQ						
Produits intermédiaires et finis		BR		BS						
Marchandises		BT		BU						
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW						
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	80 963	BY		80 963		87 586		
	Autres créances (3)	BZ	2 216	CA		2 216		1 091		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC						
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE						
DIVERS	Disponibilités	CF	37 615	CG		37 615		38 037		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 730	CI		1 730		1 583		
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	122 524	CK		122 524		128 298		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN								
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	179 766	1A	24 615	155 151		173 250		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Agid Quadra

Désignation de l'entreprise : XPERION

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1....000.....)	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	34 093	73 712
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	35 193	74 812
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	23 975	397
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	930	653
	Dettes fiscales et sociales	DY	95 053	97 389
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	119 958	98 439
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	155 151	173 250
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	119 958	98 439
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : XPERION										Néant ☐ *		
			Exercice N						Exercice (N-1)			
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC					
	Production vendue	biens*	FD	475 283	FE		FF	475 283	447 926			
		services*	FG	475 283	FH		FI	475 283	447 926			
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	475 283	FK		FL	475 283	447 926			
	Production stockée*						FM					
	Production immobilisée*						FN					
	Subventions d'exploitation						FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP					
	Autres produits (1) (11)						FQ	8	10			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	475 291	447 936			
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS				
Variation de stock (marchandises)*						FT						
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU						
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV						
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	20 677	19 486				
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	6 867	4 921				
Salaires et traitements*						FY	258 935	195 389				
Charges sociales (10)						FZ	132 731	125 276				
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immo.	{	- dotations aux amortissements*				GA	13 825	8 237		
				- dotations aux provisions				GB				
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC			
			Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
Autres charges (12)						GE	62	10				
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	433 097	353 318				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	42 193	94 618				
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL					
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM					
	Différences positives de change						GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO					
	Total des produits financiers (V)						GP					
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR					
	Différences négatives de change						GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT					
	Total des charges financières (VI)						GU					
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : XPERION										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE		50		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions								HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH		50		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI		(50)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	8 100	20 856	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	475 291	447 936	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	441 197	374 224	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	34 093	73 712	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières						HY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						IG				
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *						HP				
			- Crédit bail immobilier						HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)						(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9	12 093					
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin		A7						
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N		
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 5

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : XPERION

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)		
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4			
1	Concessions, brevets et droits similaires	1	2	3	4	5	6
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : XPERION

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	10 630	QI	13 200	QJ		QK	23 830
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	160	QM	625	QN		QO	785
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	10 790	QV	13 825	QW		QX	24 615
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	10 790	QP	13 825	QQ		QR	24 615

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO		
TOTAL III															
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY				Total général non ventilé (NW - NY)	NZ				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						Z9		Z8	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : XPERION

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C		6D		
		- corporelles	6E	6F		6G		6H		
		- titres mis en équivalence	O2	O3		O4		O5		
		- titres de participation	9U	9V		9W		9X		
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7		O8		O9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF				
		- financières		UG		UH				
- exceptionnelles			UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.										
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : XPERION										Néant ☐ *		
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières				UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA							
	Autres créances clients				UX	80 963		80 963				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * UO)				ZI							
	Personnel et comptes rattachés				UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	77		77				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	2 026		2 026				
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	113		113				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP							
	Groupe et associés (2)				VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR							
	Charges constatées d'avance				VS	1 730		1 730				
	TOTAUX				VT	84 909	VU	84 909	VV			
	RENVOS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice			VD						
			des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus de 1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	930		930						
Personnel et comptes rattachés			8C	39 990		39 990						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	20 769		20 769						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	23 665		23 665						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	548		548						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	34 057		34 057						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	119 958	VZ	119 958						
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : XPERION										Néant ☐ *		Exercice N, clos le :															
												3 1 1 2 2 0 2 5															
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE																	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WA		34 093														
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE		4 040		WB														
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)			WG		3 167		XE		7 207												
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB																		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX				XW														
	Amendes et pénalités			WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ																		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY																
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7		8 100														
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL				Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				K7													
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %								I8																
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions								ZN																
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XR																	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU				Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW				WQ											
										Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8															
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1																	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3																	
										TOTAL I		WR 49 400															
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE																	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *										WS																	
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT																	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007) - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs								WV																
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WH																
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WP																
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A				)		WW																
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										WB																
											I6																
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										WZ																
	Majoration d'amortissement *										XA																
	Abattement sur le bénéfice et exonérations		France Ruralités Revitalisation(FRR)(44 quindecies A)		HT		Entreprises nouvelles 44 sexes		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		XF												
			Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)		OV		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA														
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP				IF		Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC															
								PB		Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC															
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS																	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9				Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI				XG													
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2																	
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II																	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		{		bénéfice (I moins II)		XI		49 400		XJ																	
		{		déficit (II moins I)																							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL																					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*																											

Désignation de l'entreprise : XPERION

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	14 299
---	----	--------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>XPERION</u>															Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB									
					- Autres réserves	ZD										
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	73 712		Dividendes	ZE	73 713									
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF										
	TOTAL I	OF	73 712		Report à nouveau	ZG	(1)									
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH	73 712						
RENSEIGNEMENTS DIVERS																
Exercice N :															Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		)	YQ											
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR											
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS											
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT		1 499									
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		)	XQ	5 760	5 460									
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU											
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	6 300	5 691									
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV											
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		)	ST	8 617	6 835									
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	20 677	19 486									
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	642										
IMPÔTS ET TAXES	- dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	ZS		)	9Z	6 225	4 921									
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	6 867	4 921									
	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	95 057	89 586									
DIVERS	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	2 333	1 758									
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2024)*				OB	221 002										
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS											
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%									
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG											
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH											
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI															
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA			Plus-values à 15 %	JK										
					Plus-values à 19 %	JM										
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD			Plus-values à 15 %	JN										
					Plus-values à 19 %	JP										
					Imputations	JF										
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH			N° SIRET de la société mère du groupe	JJ										

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : XPERION

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
					19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)							
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)							
	CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)							
		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : XPERION

Néant X *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

1

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

7

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : XPERION

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	Imputations sur les plus-values à long terme		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : XPERION		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés {	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : XPERION					Néant ☐ *				
Exercice ouvert le : 01/01/2025			et clos le : 31/12/2025		Durée en nombre de mois		1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS									
Effectif moyen du personnel * :					YP	4			
dont apprentis					YF				
dont handicapés					YG				
Effectifs affectés à l'activité artisanale					RL				
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE									
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE									
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises					OA	475 283			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées					OK				
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					OL				
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges					OT				
TOTAL 1					OX	475 283			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée									
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					OH	8			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation					OE				
Subventions d'exploitation reçues					OF				
Variation positive des stocks					OD				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée					OI				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation					XT				
TOTAL 2					OM	8			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)									
Achats					ON	965			
Variation négative des stocks					OQ				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances					OR	13 953			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					OS				
Taxes déductibles de la valeur ajoutée					OZ				
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					OW	62			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée					OU				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					O9				
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					OY				
TOTAL 3					OJ	14 979			
IV- Valeur ajoutée produite									
Calcul de la valeur ajoutée					(total 1 + total 2 - total 3)		OG	460 311	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises									
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).					SA	460 311			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE									
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE									
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	x				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	475 283	Effectifs au sens de la CVAE *		EY	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)					HX				
Période de référence				GY	01/01/2025	GZ		31/12/2025	
Date de cessation					HR				

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330 CVAE SD & Répartition des salariés et dans la notice n° 2033 NOT SD & Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 5

N° SIRET

8 8 2 5 7 1 6 9 8 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

XPERION

ADRESSE (voie)

31 rue Saint Martin

CODE POSTAL

77580

VILLE

Voulangis

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

1 000

Total des lignes P1 + P2

P5

2

Total des lignes P3 + P4

P6

1 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom de famille

BERTHOUX

Prénom(s)

Yohann

Nom d'usage

% de détention

99,00

Nb de parts ou actions

990

Naissance :

Date

110192

N° Département

75

Commune

PARIS

Pays

FR

Adresse :

N°

31

Voie

rue Saint Martin

Code postal

77580

Commune

Voulangis

Pays

FR

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

N° de dépôt

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 5

N° SIRET

8 8 2 5 7 1 6 9 8 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

XPERION

ADRESSE (voie)

31 rue Saint Martin

CODE POSTAL

77580

VILLE

Voulangis

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.